

■ **Beauverd & Halter architectes Sàrl**, à Chavornay, La Ville 21. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 22 janvier 2004. But: exploitation d'un atelier d'architecture et d'urbanisme; travaux de conception et de réalisation dans le domaine du graphisme et du design. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens selon convention et inventaire du 22 janvier 2004: mobilier et matériel informatique pour CHF 23'000, acceptés pour ce prix, dont CHF 14'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 6'000 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés-gérants avec signature individuelle: Beauverd Martine, de Chavornay, à Chavornay, et Halter Marcel, de Marbach (SG), à Lausanne, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 992 du 03.02.2004
(02127992 / CH-550.1.038.055-7)